

## FORMATION PSE1

Premiers Secours en Equipe de Niveau 1

**Objectif de la formation**

L'unité d'enseignement « Premiers Secours en Equipe de Niveau 1 » a pour objet de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

**Publics visés**

Cette formation est accessible à toute personne âgée au minimum de 16 ans et munie d'une autorisation parentale.

**Référence réglementaire**

Arrêté du 24 Aout 2007 modifié par l'arrêté du 20 Aout 2018.

**Prérequis / mode de formation / durée**

Parler et comprendre le français.

Formation complète réalisée exclusivement en présentiel sur une durée minimale de 35 heures.

**Documents à remettre aux participants**

A l'issue de la formation, une attestation de présence est remise aux participants dans l'attente de la réception de leur attestation de présence.

**L'équipe pédagogique**

Les formateurs sont titulaires du certificat de compétences de « Formateur aux premiers secours » à jour de formation continue. Le taux d'encadrement est proportionnel aux nombres d'apprenants.

La session est organisée pour un effectif maximum de 6 apprenants pour un formateur.

**Programme de formation / techniques pédagogiques****Techniques pédagogiques****Activités de découverte :**

Etude de cas, exposé interactif, remue-méninges, discussions dirigées, démonstration en temps réel.

**Activités d'apprentissage**

Exposé interactif, démonstration pratique, apprentissage du geste, apprentissage technique miroir, mise en situation

**Activités d'application :**

Mise en situation, cas concret, activité applicative accompagnée QROC QCM.

**Contenu de la formation**

Le contenu de la formation doit être conforme au référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Premiers Secours en Equipes de niveau 1 ».

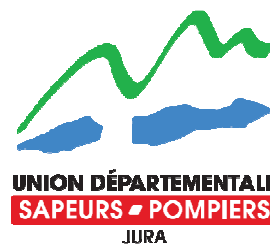
- D'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
- D'assurer la protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- De réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés
- De réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
  - 1- Victime d'une obstruction des voies aériennes
  - 2- Victime d'un saignement abondant
  - 3- Ayant perdu connaissance
  - 4- En arrêt cardiaque
  - 5- Victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique
  - 6- Présentant un malaise
  - 7- Présentant un traumatisme des membres ou de la peau
- D'assister des secouristes lors d'une manœuvre d'immobilisation, de relevage ou de brancardage
- D'adapter son comportement à la situation ou l'état de la victime

**Lieu de la formation**

Les lieux de formations sont principalement des centres de secours (53) ou site d'accueil de prestataire répondant aux conditions pédagogiques de la formation.

# FORMATION PSE1

## Premiers Secours en Equipe de Niveau 1



### Evaluation de la formation

Pour être certifié, le participant doit acquérir 6 compétences pendant la formation (CF fiche récapitulative des compétences).

L'évaluation des participants au cours de la formation de « PSE1 » est réalisée par les formateurs aux 1<sup>er</sup> secours.

Elle a pour but de suivre et de faciliter l'acquisition des compétences de l'annexe 1 de la formation PSE1.

Dans ce but, il est important que chaque participant joue un rôle primordial sur sa propre évaluation et parfois sur celle des autres stagiaires, facilitant la progression pédagogique et l'apprentissage.

Leur responsabilité d'auto évaluant se caractérise essentiellement en évaluation formative.

### Suites de parcours et recyclage de formation

Pour garder le bénéfice du certificat de compétences de « Premiers Secours en Equip de Niveau 1 » une formation continue annuelle d'une durée de 6 heures minimum est obligatoire.

Néanmoins, celle-ci est vivement conseillée.

Les secouristes, appelés Bons Samaritains, sont des citoyens inscrits sur l'application **Staying Alive**, qui peuvent être alertés par les secours et guidés vers une victime d'arrêt cardiaque située à proximité pour lui prodiguer un massage cardiaque ou aller chercher un défibrillateur au plus vite.

Possibilité de suivre le niveau complémentaire « Premiers Secours en Equipe de Niveau 2 »

### Logistique

Accueil des stagiaires / présentation des locaux / restauration sur place possible (précisée à l'inscription).

### Délai d'accès à la formation

Prévoir 1 semaine maximum pour la prise en compte de l'inscription individuel et 1 mois pour une session intra entreprise suivant le calendrier des formations programmées.

### Règles élémentaires d'hygiène

*L'UDSP39 respecte la réglementation concernant les produits de maquillage.*

*Elle s'assure que la personne à maquiller ne présente pas d'allergie à ces produits et détient les justificatifs de leur conformité.*

*Les formateurs respectent les règles d'utilisation des mannequins et les procédures de nettoyage recommandées par le fabricant.*

### Renseignements

UDSP 39  
CIS Morbier  
Rue des Hirondelles  
39400 MORBIER  
Tel : 03-84-33-04-26  
Mail : udspj39@wanadoo.fr

N° agrément DA : 27390115139  
SIRET : 77 84 03 345 00094  
Code APE : 9499Z



Organisme de formation enregistré auprès du Préfet du Jura sous le numéro : DSC-SIDPC-2019031